



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_18-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-18

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**HABITAT – MISE EN PLACE D'UN FICHER PARTAGE DE LA DEMANDE DE
LOGEMENT**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_18-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

- Vu** les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » ;
- Vu** la loi ALUR du 24 mars 2014, et notamment l'article 97 créant le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur ;
- Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment les articles L. 441-2-7 et L. 441-2-8

Suite à la réforme de l'enregistrement de la demande de logement social intervenue en 2011, les organismes d'habitat social du département du Puy-de-Dôme réunis au sein de l'Association du Logement Social du Puy-de-Dôme ont mis en place un fichier partagé de la demande.

Le dispositif facilite les démarches du demandeur de logement auprès des organismes d'habitat social en mettant en place un portail web grand public permettant de saisir et de modifier sa demande de logement en ligne. Le demandeur saisit en ligne directement ou à l'aide d'une tierce personne.

Le coût de fonctionnement du fichier partagé de la demande est mutualisé à l'échelle des 4 départements de l'ancienne région Auvergne. Le montant de l'adhésion est calculé sur la base du nombre de logements sociaux (0,50 euro / logement social). Pour Thiers Dore et Montagne, le montant s'élève à 855 euros. Cette adhésion est prévue au budget.

Cette adhésion permet à la Communauté de communes de répondre à ses obligations issues de l'article L. 441-2-7 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention jointe en annexe ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 46

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

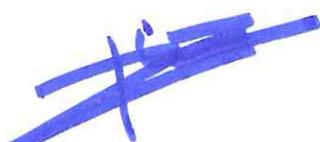
Pour : 54

Contre :

Abstention :

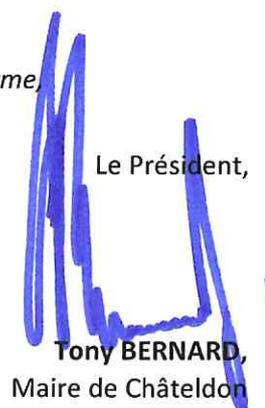
Pour ampliation certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

